



<u>AMPLIATIONS</u>	
Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
Trésorier	1
Directions	14
JONC	1
Archive NC	1

ASSEMBLÉE DE PROVINCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N°12-2012/APS

DÉLIBÉRATION portant affectation du résultat 2011

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 1994 adaptant l'instruction M51 sur la comptabilité des départements au territoire et aux provinces de Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté du 22 avril 2011 relatif à l'expérimentation par la collectivité de Nouvelle-Calédonie, les provinces et leurs établissements publics administratifs de l'instruction budgétaire et comptable M52 applicable aux départements et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté NOR/INT/B0100692A du 26 octobre 2001 relatif à l'imputation des dépenses du secteur public local pris en application des articles L 2122-21, L3221-2 et L4231-2 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 11-2011 du 26 mai 2011 relative à la mise en place de l'instruction comptable M52 ;

Vu le décret du 2 septembre 1996 portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes, des provinces, du territoire et des établissements publics locaux de Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 42-2011/APS du 22 décembre 2011 relative au budget de l'exercice 2012 de la province Sud ;

Vu la délibération n° 11-2012/APS du 29 juin 2012 relative à l'approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2011 ;

Entendu le rapport n° 05-2012 de la commission du budget, des finances et du patrimoine en date du 19 juin 2012,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 29 JUIN 2012, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : Conformément au compte administratif, le résultat global de l'exercice 2011 s'élève à 1 613 925 945 F.CFP répartis comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL GENERAL
Résultat de l'exercice	1 948 255 602	-334 329 657	1 613 925 945

Le résultat de la section d'investissement, complété des restes à réaliser, présente un excédent de financement 1 023 713 966 F.CFP :

	INVESTISSEMENT
Résultat de l'exercice	-334 329 657
Restes à réaliser en recettes	1 776 646 478
Restes à réaliser en dépenses	418 602 855
Excédent de financement	1 023 713 966

ARTICLE 2 : Le résultat global 2011 est affecté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	334 329 657	
FONCTIONNEMENT	002 Excédent de fonctionnement reporté		1 948 255 602

ARTICLE 3 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le premier vice-président

Alain LAZARE

VERSION PUBLIEE AU JONC